

Rubrique: Economie, travail et éducation
Sous-rubrique: Autorisation hôtellerie et restauration
Date de publication: KABVS 09.12.2024
Visible par le public jusqu'au: 09.03.2025
Numéro de publication: AR-VS05-0000001572

Entité de publication



Commune d'Evolène, Rue Centrale 216, 1983 Evolène

Demande d'autorisation: hôtellerie et restauration – Catherine Anzévui Martin, Evolène

Bénéficiaire de l'autorisation

Madame Catherine Anzévui Martin

Nationalité: Suisse

Date de naissance: 15.08.1979

Domicile:

Ruelle de la Chapelle 13

1986 Arolla

Informations sur les locaux de l'organisation concernée

La Yourte

parcelle non cadastrée, propriété de l'Alpage d'Arolla

Informations de l'employeur

Société des Remontées Mécaniques d'Arolla SA

CHE-103.314.470

Route du Vallon 13

1986 Arolla

Contenu de l'avis et nom de l'enseigne

Enseigne : La Yourte

Heures d'ouverture : 9h - 19h

Date de la prise de l'activité : dès ouverture du domaine skiable

Durée de l'activité: exploitation hivernale dès saison 2024/2025

Description de la prestation de services

bar, restaurant

Moyen de droit / Consultation

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune d'Evolène porte à la connaissance du public que Mme Catherine Anzévui Martin, domiciliée à Arolla, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Les personnes qui auraient des oppositions à l'encontre de cette demande peuvent les adresser, par écrit, auprès de la commune, dans les 30 jours, dès la présente publication.

Point de contact

Commune d'Evolène

Rue Centrale 216

1983 Evolène

Délai

Expiration du délai: 08.01.2025